

8 JUIN 2011



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT** tenue le 8 juin 2011 à 9h00 à la salle du Conseil au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents les conseillères et conseillers **MARIE-CLAUDE CABANA, DIANE PERRON, JACQUES LAPENSÉE et ANIE PERRAULT.**

Étaient absents le conseiller **RÉAL BRUNELLE** et la conseillère **MARIE-ÈVE LAGACÉ.**

Le tout FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN.**

Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier ainsi que Me **JOANNE SKELLING**, greffière, sont également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

- |             |    |  |
|-------------|----|--|
| 2011-06-284 | 1. | Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 juin 2011 |
| 2011-06-285 | 2. | Adoption du règlement d'emprunt numéro 985-2011                        |
| 2011-06-286 | 3. | Adoption du règlement d'emprunt numéro 986-2011                        |
| 2011-06-287 | 4. | Contribution financière à Bromont Open de vélo de montagne 2011        |
| N.M.        | 5. | Période de questions   |
| 2011-06-288 | 6. | Levée de la séance   |

LA GREFFIERE,

ME JOANNE SKELLING

**8 JUIN 2011**

**2011-06-284**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2011**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 8 juin 2011, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**2011-06-285**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 985-2011  
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE  
PARTIE DU CHEMIN DE GASPÉ**

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement d'emprunt a dûment été donné par ce Conseil le 6 juin 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 985-2011 décrétant une dépense et un emprunt de 715 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection d'une partie du chemin de Gaspé.

**ADOPTÉE**

**2011-06-286**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 986-2011  
POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION  
D'UN PONCEAU SUR LE BOULEVARD DE BROMONT**

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement d'emprunt a dûment été donné par ce Conseil le 6 juin 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**8 JUIN 2011**

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 986-2011 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction d'un ponceau sur le boulevard de Bromont.

**ADOPTÉE**

**2011-06-287**

**OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À BROMONT OPEN DE VÉLO  
DE MONTAGNE 2011**

ATTENDU QUE la ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements;

ATTENDU QUE le Bromont OPEN est un événement sportif d'envergure tenu sur le territoire de la ville de Bromont;

ATTENDU QUE la ville de Bromont peut, conformément à l'article 91, 1er alinéa, de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1), accorder une aide financière pour la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT  
APPUYÉ PAR DIANE PERRON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder à l'organisme « Événements sportifs Bromont » une disponibilité financière de **6500 \$**, à l'occasion de la tenue de l'évènement Bromont OPEN de vélo de montagne 2011 qui se tiendra les 25 et 26 juin prochain;

Que ce montant sera versé à titre de subvention qui devra servir à payer ou rembourser des fournisseurs ou autres services essentiels identifiés dans les prévisions budgétaires déposées et, nonobstant toute forme d'honoraire, jusqu'à un maximum de **6500 \$** et les versements seront effectués par le directeur du Service des finances de la Ville suite à la réception et à la validation des factures présentées par l'Organisme ;

Que le montant de cette aide financière pourra être bonifié suivant l'obtention d'informations complémentaires concernant ledit évènement ;

D'accorder à la Commissaire touristique le pouvoir de préparer et de signer la convention de partenariat pour et au nom de la Ville, avec le représentant d'« Événements sportifs Bromont<sup>o</sup> » et de contrôler, organiser et évaluer la participation de la Ville et des promoteurs à cet évènement;

De délivrer sans frais, tous les permis municipaux nécessaires à la présentation de cet évènement.

**ADOPTÉE**

**8 JUIN 2011**

**N.M**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée aux membres du Conseil.

**2011-06-288**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**  
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, À 9h15.

**ADOPTÉE**

---

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 2011.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE